

travail professionnel qui serviroient de base aux pratiques modernes de l'agriculture.

L'extension de l'orientation dans notre système d'enseignement est grandement à souhaiter, et, suivant nous, le besoin sera beaucoup plus grand par suite du contre-coup de la guerre dans des milliers de foyers canadiens. Nous croyons, cependant, qu'une étude attentive s'impose de la place que doivent occuper les professeurs qui en seront chargés comme entité distincte des professeurs ordinaires dans les divers domaines de l'enseignement et, en particulier, de la place que doit occuper l'orientation professionnelle dans notre système scolaire. Nous sommes d'avis que les institutions affectées à la formation des instituteurs devraient, de concert avec les cliniques d'orientation des enfants, donner des cours en matière d'orientation des enfants et de psychologie pratique, afin que tous les professeurs reçoivent une formation spéciale dans ce domaine. En agissant ainsi, les instituteurs des cours élémentaires seront mieux outillés pour s'occuper d'orientation, sauf pour les cas spéciaux qui devraient être déferés au psychologue.

Egalement, dans les VII^{ème} et VIII^{ème} cours de l'école intermédiaire ou secondaire junior, le chargé de classe, après consultation et les autres membres du personnel enseignant et le directeur, serait le mieux outillé pour la tâche. Dans les VIII^{ème} et IX^{ème} cours, lorsque ceux-ci sont les cours des finissants, on devrait s'occuper d'orientation professionnelle, afin que les élèves puissent faire un choix judicieux des cours qu'ils peuvent suivre à l'école secondaire ou aux écoles professionnelles ou techniques. C'est dans ces domaines et probablement dans les plus grandes écoles supérieures junior qu'il faut commencer à placer des professeurs d'orientation bien formés. Ces derniers sont rares et le seront peut-être encore pendant quelque temps, et ce domaine est propre au spécialiste qui possède une véritable philosophie de l'enseignement et une réelle compréhension de la nature humaine. Le premier pas à faire pour obtenir de tels professeurs serait de faire un choix judicieux des sujets et de leur fournir une formation appropriée.

Nous approuvons cette excellente partie du rapport du Comité de l'Association d'éducation du Canada et de Terre-Neuve qui a trait à la santé. La guerre nous a fait voir d'une manière évidente que l'état de santé de la population est de la plus haute importance pour le pays, et le gouvernement fédéral devrait faire tout en son pouvoir pour l'avancement des programmes sanitaires et pour l'enseignement de l'hygiène à travers le pays. Nous recommandons aux ministères d'instruction publique de donner une attention particulière à la question d'hygiène et d'aptitude physique pendant le cours d'étude, et cette attention devrait être intimement liée au travail entrepris dans ces domaines par les conseils d'hygiène publique.

Les récréations et les loisirs ont beaucoup à faire avec la santé et dans la partie de notre rapport qui a trait aux loisirs, voici ce que nous disons. Nous sommes d'avis que des camps bien surveillés, dans les campagnes et sur le bord des lacs mis à la disposition des garçons et des filles des centres urbains, ainsi que des excursions dans les villes pour les garçons et les filles des centres ruraux seraient d'une grande utilité pour l'enseignement de la vie en commun; pour leur apprendre à retirer le plus de la vie, et nous recommandons aux ministères d'instruction publique du Canada d'étudier attentivement ces projets comme moyen d'éducation aux points de vue démocratie, loisirs, santé et aptitude physique. Il serait bon que le gouvernement fédéral songeât à aider financièrement ces projets.

Notre Comité s'est arrêté spécialement à la question de l'enseignement rural. Il est évident que c'est un problème économique et social tout autant qu'éducatif. Nous avons cru que s'il était possible d'élaborer des projets de restauration d'après-guerre en vue du relèvement du statut économique de ceux qui